

L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, j'ai rencontré ce matin des membres de l'Association canadienne des diététistes. L'association représente plus de 4 500 diététistes qui se dévouent pour promouvoir la santé chez les Canadiens et les Canadiennes.

Ces professionnels constatent avec inquiétude une certaine insécurité alimentaire chez les Canadiens à cause de la pénurie et du choix limité d'aliments. Pour l'association, la question de la faim est prioritaire. Les banques d'alimentation constituent la meilleure preuve qu'il existe une pénurie des vivres.

Selon le rapport que le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a rendu public hier, il y avait 2,8 millions d'adultes, de nombreuses familles monoparentales dont le chef était une femme et plus d'un million d'enfants qui vivaient dans la pauvreté, au Canada, en 1986.

L'association signale un manque d'information au sujet des divers aspects de la valeur nutritive de ce que consomment les pauvres.

Le rôle que joue la nutrition dans le maintien de la santé et le traitement de la maladie est de plus en plus reconnu. Le manque de variété dans l'alimentation peut être préjudiciable à la santé tant physique que mentale.

J'exhorte le gouvernement à prendre immédiatement des mesures en vue d'adopter et de promouvoir comme objectif la sécurité alimentaire pour tous les Canadiens et d'enrayer la généralisation de la pauvreté chez les femmes.

* * *

[Français]

L'ORGANISME PARTAGE HUMANITAIRE

M. Jacques Tétreault (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, plus de 1,200 personnes assistaient, le 29 mai dernier, au souper bénéfique annuel de Partage humanitaire. Fondé en 1971, cet organisme à but non lucratif, le plus ancien de ce genre d'origine lavalloise, est tourné exclusivement vers les personnes âgées et handicapées. M^{me} Pierrette Patenaude, membre du comité exécutif de Laval, en fut l'une des fondatrices les plus engagées et les plus dynamiques. Directrice générale de Partage humanitaire de 1982 à 1990, M^{me} Patenaude en est maintenant la présidente honorifique, tandis que M^{me} Carmelle Lefebvre en assume la direction générale.

Article 31 du Règlement

Plus de 1,000 bénéficiaires, répartis dans 28 établissements, 16 personnes à l'animation, quelque 350 bénévoles occasionnels, voilà un bref portrait de l'action communautaire de Partage humanitaire pour l'an dernier.

Je suis fier que le gouvernement fédéral soutienne, par ses programmes de développement de l'emploi, une oeuvre tout aussi remarquable que charitable.

Merci à Partage humanitaire et à tous ceux et celles qui s'y donnent sans compter!

* * *

[Traduction]

LE SÉNAT

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, je dois dire à quel point l'attitude du Sénat me déçoit. Avant 1984, celui-ci ne s'est laissé aller qu'une fois à faire de l'obstruction. Depuis 1984, le Sénat à majorité libérale a bloqué deux projets de loi de crédits et retardé l'adoption d'un projet de loi sur les brevets pharmaceutiques, d'un projet de loi sur les réfugiés et d'un projet de loi sur les droits d'auteur.

Plus récemment, le Sénat a retardé l'adoption du projet de loi sur l'assurance-chômage pendant près de sept mois et celle du projet de loi C-28 pendant près de six mois. Lorsqu'il a reçu le projet de loi sur la TPS, il a décidé de prendre trois semaines de vacances. Maintenant qu'il est de retour, il va sûrement recommencer de plus belle à faire de l'obstruction systématique.

En tant que membre élu du Parlement, je ne peux pas assumer mes responsabilités à l'égard de mes électeurs si l'autre endroit contrecarre sans arrêt tous mes efforts pour répondre à leurs vœux. Il faut procéder à une réforme du Sénat et vite.

* * *

LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DE L'UNION SOVIÉTIQUE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): *Spasibo*, monsieur le Président.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation parlementaire de l'Union soviétique, qui est dirigée par Rafik Nishanov, président des nationalités soviétiques de l'URSS.

Cette visite fait partie du programme d'échanges réguliers entre le Parlement du Canada et le Soviet suprême. Elle fait suite à la visite du mois d'août en Union soviéti-